

PROCÈS - VERBAL Assemblée Générale Ordinaire Salle du CISE à DUMBÉA.

Jeudi 20 juin 2019 - début des travaux à 17h30 - fin des travaux à 19h00.

Appel nominal par le président

Membres du comité directeur présents:

- | | |
|-----------------------|------------------|
| • Jean Claude ROBIN | Président |
| • Catherine TRAN KIEM | Vice –présidente |
| • Sandrine LADRECH | Membre |
| • Marianne GAUCHET | Membre |
| • Typhaine QUERE | Trésorière |
| • Denis GARABEDIAN | Membre |
| • Charlotte PRIOURET | Membre |

Membres du comité directeur absents excusés:

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| • Thierry CATALA | Membre |
| • Cyril HUET | Secrétaire général/adjoint |
| • Guillaume SINGER | Membre |

Invités :

- | | |
|-----------------|--------------------------|
| • Maurice KAEMO | Représentant la DJS NC |
| • Franck GUASCH | Commissaires aux comptes |

Clubs présents :

- | | |
|--------------------|-------------------------------------------------|
| • Valérie LECAMUS | Représentante du Cercle des Nageurs Calédoniens |
| • Sandie FREULON | Présidente de Dumbéa Natation |
| • Annick KARMANN | Présidente de l'Olympique Natation |
| • Simone DOUVIER | Présidente des Naïades de Nouméa |
| • Nathalie KLIEN | Représentante du club du Mont –Dore Natation |
| • Marianne GAUCHET | Représentante du club CN Poindimié |
| • Sandrine LODS | Présidente Les Dauphins de la Foa |
| • Patrice VIASONE | Président des Ptit's Picots |

Secrétaire de séance.

- | | |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson MAVAETAU | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

Ordre du jour.

1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs.
2. Ouverture de l'Assemblée Générale.
3. Approbation du PV Ag du 22 /03/2019
4. Comptes financiers de l'année 2018
 - Rapport du commissaire aux comptes **Vote**
 - Approbation des comptes annuels **Vote**
5. Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes.
6. Questions diverses.

1. Appel nominal des clubs – vérification des pouvoirs.

	Jeudi 20 juin 2019
	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
	APPEL DES VOIX DES CLUBS PRÉSENTS

Clubs	Nb de Licenciés	Voix	Présents
Cercle des Nageurs Calédoniens	1734	19	19
Naïades de Nouméa	46	3	3
CN Poindimié	86	4	4
Dauphins de la Foa C.M.O	0	0	0
Dumbéa Natation	562	13	13
Mont-Dore Natation	193	6	6
Ptits Picots	172	5	5
Olympique de Nouméa	495	12	12
TOTAL	3285	62	62
QUORUM :			31
MAJORITE ABSOLUE :			32

2. Ouverture de l'Assemblée Générale.

Le président remercie l'ensemble des présidents, les membres du comité directeur présents ainsi que les personnes qui assistent à notre assemblée. Les clubs présents et dûment mandatés (Mont Dore et CN Poindimié), représentent 62 voix sur 62. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement conformément aux statuts en vigueur.

LIGUE CALEDONIENNE DE NATATION

Le président se dit satisfait que tous les clubs soient présents à cette assemblée générale.

3. Approbation du PV Ag 23 mars 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

4. Comptes financiers de l'année 2018

• Rapport du commissaire aux comptes Vote

S'agissant du rapport financier 2018 le Président laisse la parole à Mr Franck GUASCH commissaire aux comptes.

Mr GUASCH se présente et rappelle la mission d'un commissaire aux comptes.

Le Commissaire aux Comptes (**CAC**) a pour mission principale de certifier les comptes annuels de l'association qui fait appel à lui (à partir de 18 millions de subvention de fonds public). Le Cac réalise un audit légal basé sur le rapport de l'expert-comptable, dont la procédure est strictement définie par la loi et en accord avec les normes en vigueur. Pour ce faire il rappelle à l'assemblée les trois principes d'alerte :

- Feu vert : tout va bien les comptes sont sincères et réguliers
- Feu orange : attention quelques irrégularités, mais les comptes sont certifiés
- Feu Rouge : les comptes ne sont pas certifiés,

Concernant la mission sur les comptes annuels 2018 de la Ligue Calédonienne de Natation le commissaire aux comptes présente les résultats de l'exercice 2018 qui se caractérisent par les données suivantes :

Chiffres d'affaires11.259.074 Cfp
Total du bilan30.598.625 Cfp
Résultats Net comptable8.090.914 Cfp

Le Commissaire aux comptes précise que pour l'exercice 2018 il y a eu deux évènements majeurs :

1. La méthode de rattachement des licences a changé puisque auparavant la ligue récoltait la part licence des clubs et reversait la part fédérale à la FFN hors depuis 2018 les clubs payent les licences directement à la FFN qui se charge par la suite de reverser la part comité à la ligue.
2. Au cours de l'exercice clôt au 31/12/2017, des ressources propres à l'association (vente d'engagement et participation aux déplacements) ont été enregistrés par erreur en fonds dédiés. Le résultat de l'exercice 2017 a ainsi été minoré de 2.536267 frs et le fond dédié majoré d'un montant identique. Le montant des fonds dédiés a été régularisé au 31/12/2018.

Par la suite il précise que les comptes ne peuvent être validés par l'assemblée générale qu'après la lecture par le CAC de son rapport. Le commissaire aux comptes communique :

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat de l'exercice écoulé ainsi que de la situation et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice 2018 »

- **Approbation des comptes annuels (Vote)**

Le bilan financier 2018 est soumis au vote. L'assemblée générale approuve à l'unanimité l'exercice financier 2018.

5. **Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes.**

La mission du CAC (6ans) arrivant à son terme, le président propose à l'assemblée générale le renouvellement de la mission du commissaire aux compte, monsieur Franck GUASCH du Cabinet d'expertise SOFICAU.

Valérie LECAMUS souhaite savoir si les conditions financières seront les mêmes. Le président précise que le commissaire aux comptes coûte 582 000 Cfp à l'année. À cet effet le CAC remet la facture de son expertise 2018 (583 000 Cfp) au président qui la présente à l'assemblée générale.

L'assemblée générale renouvelle la mission de Mr Franck GUASH pour un second mandat pour les années 2019 à 2025.

Avant de passer aux questions diverses le président laisse la parole à Mr Maurice KAEMO, représentant de la DJS NC et lui demande de faire un point sur la nouvelle procédure de demande subvention du CNDS sur le logiciel compte Asso.

Mr KAEMO remercie le président de la ligue et présente les excuses de Mr Forest qui n'a pas pu assister à l'assemblée Générale ce dernier étant hors du territoire.

S'agissant du Compte Asso Mr KAEMO indique que dans le cadre de la grande réforme du sport français, l'agence nationale du sport français (comprenant le ministère des sports, le comité national olympique et sportif français, les collectivités territoriales et le monde économique) a été créée. Parmi les missions confiées à cette agence, il y a la gestion de la part territoriale du CNDS 2019.

Mr KAEMO rappelle que si jusqu'en 2018 l'instruction de la part territoriale était confiée aux services (DJS NC), les propositions de la commission territoriale du CNDS, pour l'année 2019 seront toutes différentes avec la gestion de la part territoriale au bénéfice des clubs, comités provinciaux et des ligues (ou comité) par la fédération de tutelle et dans le cadre bien défini du Projet Sportif Fédéral. Il ajoute que les dispositifs j'apprends à nager, La formation et l'emploi resteront du ressort de la DJS NC, toutefois les demandes seront à faire via le compte Asso.

Sur les modalités pratiques, des réunions de formation ont été mis en place par la DJS NC à destination des ligues et comités et par la province sud à destination des clubs. Il ajoute que les clubs peuvent se rapprocher de Mr Abédias Trindade-De-Abreu pour toute demande du N° RNA nécessaire à la création du compte Asso, le dépôt des demandes de subventions, sont à finalisées au plus tard pour le 30 juin 2019.

Monsieur Kaémo remercie l'assemblée et la félicite de sa bonne gestion financière et de la bonne collaboration entre son administration et les dirigeants élus de la ligue de natation.

6. **Questions diverses**

La présidente du club de Dumbéa a déposé deux questions diverses :

1. De la même façon que la Ligue calédonienne de natation promeut l'envoi des meilleurs nageurs calédoniens sur les championnats nationaux serait-il envisageable de permettre à un officiel méritant (avec critères précis comme pour les nageurs) de partir sur une compétition nationale ? En effet, à l'heure où nous tentons de pérenniser la valeur du rôle et des missions indispensables de l'officiel de natation à la bonne tenue d'une compétition, il pourrait être intéressant de faire participer un officiel par saison à une compétition nationale. Le délai est très long pour accéder aux listes d'excellence permettant ces participations nationales et cela

pourrait créer de beaux objectifs pour se parfaire et contribuer, grâce à un retour d'expérience objectif, à la qualité de tenue d'un jury.

Réponse, du président. Oui il est tout à fait possible d'envoyer un officiel méritant sur une compétition Mais il faut le prévoir bien en amont. De plus la Fédération par l'intermédiaire de Mr Denis Cadon envoi dans les ligues (courant décembre) un recensement de personnes-ressources souhaitant candidater pour participer à une compétition de niveau national sans prise en charge FFN. Toutefois le président informe que la ligue prendra en charge un financement sur ce déplacement (il faudra se prononcer dès le début de la prochaine saison sportive).

2. Si un meeting Avenir respecte le cahier des charges de la ligue calédonienne de natation, est-il possible de percevoir l'aide financière de celle-ci sur le même exercice que celui du meeting ? (c'est-à-dire avant fin juin). Sandy Freulon précise qu'il s'agit l'exercice financier de son club,

Réponse non. Cette année les versements se feront le 2 juillet au plus tôt, après validation du comité directeur du 1er juillet 2019.

Fin de Réunion 19h00

Le président,

Jean-Claude Robin

Le secrétaire général,

Cyril Huet